



# Amélioration de la connaissance statistique des associations du champ jeunesse et sports

## Fiche méthodologique

Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Basse-Normandie



**Fiche méthodologique :**  
**Amélioration de la connaissance statistique des associations employeuses**  
**du champ de la jeunesse et des sports**

## **1/ L'action partenariale DRJSCS-CRESS**

En 2011, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Basse-Normandie se sont rapprochées afin de travailler à **l'amélioration de la connaissance statistique des associations du secteur de la jeunesse et des sports** en Basse-Normandie. A l'origine de ce projet, le constat partagé que l'approche statistique de l'activité des associations du champ de la jeunesse et des sports reste difficile et déficiente. D'une part parce que les associations sont mal connues et leur approche statistique fait l'objet de nombreuses lacunes (par exemple le code NAF 9499Z « *Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire* » ne permet pas de qualifier l'activité de l'association). D'autre part parce que le secteur de la jeunesse et des sports bien qu'il renvoie à des politiques publiques bien définies, ne renvoie pas à des nomenclatures d'activités précises dans le système statistique public.

L'action partenariale vise à proposer **une méthodologie expérimentale** permettant de délimiter le périmètre du champ pour apporter ensuite une attention particulière à **la question de l'emploi** dans ce secteur : nombre d'emplois, type d'emplois, nature des contrats, saisonnalité, caractéristiques des salariés du secteur (âge, sexe). Il a donc été fait le choix de ne retenir que les associations « employeuses » du secteur de la jeunesse et des sports.

La mise en place d'un groupe de travail tout au long de l'action associant les acteurs du champ associatif (DRJSCS et Directions départementales, Uniformation, CPCA, INSEE, CRAJEP, Région Basse-Normandie, Pôle Emploi, CROS Basse-Normandie) a permis une validation collective de la démarche.

## **2/ La source de données mobilisée**

Il coexiste deux répertoires sur les associations : le Répertoire National des Associations (anciennement répertoire WALDEC) et le répertoire des entreprises et des établissements SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements) géré par l'INSEE. Seul le fichier SIRENE comporte des informations relatives à l'emploi dans les associations.

L'approche statistique des associations du champ Jeunesse et Sports a été effectuée à partir de la base de données SIRENE. Ce répertoire dont la gestion est assurée par l'INSEE centralise les informations sur l'ensemble des entreprises et des établissements de France. Il nous a semblé que SIRENE était la base de données la plus pertinente sur laquelle s'appuyer pour pouvoir délimiter le périmètre statistique du champ jeunesse et sports car **elle nous permettait d'obtenir des informations individuelles sur les associations** favorisant le travail de tri : localisation, distinction employeur / non employeur, secteur d'activité, etc.

**Sont inscrites au répertoire SIRENE toutes les personnes physiques ou morales :**

- immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;
- immatriculées au répertoire des métiers ;
- employant du personnel salarié ;
- soumises à des obligations fiscales ;
- bénéficiaires de transferts financiers publics.

Le fichier SIRENE actualisé au 31/06/2011 recense 13 313 enregistrements (établissements) dans le champ de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie (associations, coopératives, mutuelles, fondations). Il s'agit donc d'établir une liste de n° SIRET se rapportant à des établissements associatifs employeurs bas-normands à partir du fichier SIRENE, identifiés comme faisant partie du champ jeunesse et sports.

### 3/ Présentation de la méthodologie expérimentale

Le premier travail a constitué à trier les données selon plusieurs critères de croisement afin de se rapprocher de la cible de l'action : les associations employeuses du champ jeunesse et sports

#### → 1<sup>er</sup> critère de croisement : le statut juridique

La nomenclature juridique est une nomenclature à vocation inter-administrative, celle-ci est également utilisée dans la gestion du Registre du Commerce et des Sociétés. Elle sert de référence aux Centres de Formalités des Entreprises (CFE) pour recueillir les déclarations des entreprises. La sélection par la catégorie juridique des associations (code 92) permet d'obtenir **11 010 enregistrements**

#### Liste des CJ incluses dans le champ associatif

CJ	Libellé CJ
9210	Association non déclarée
9220	Association déclarée
9221	Association d'insertion par l'économie
9222	Association intermédiaire
9223	Groupement d'employeurs
9230	Association reconnue d'utilité publique
9260	Association de droit local (Alsace-Lorraine)

#### → 2<sup>nd</sup> critère de croisement : le critère de l'emploi salarié

La réalisation des tableaux de bord porte sur les associations « employeuses » dans la perspective de qualifier l'emploi au sein de ses structures. En effet, toutes les associations présentes dans le fichier SIRENE n'ont pas un statut employeur ou n'emploient plus de salariés à la date de l'actualisation du fichier. Une structure a l'obligation d'obtenir un numéro SIRET (numéro identifiant un établissement rattaché à une entreprise) dès lors qu'elle bénéficie de transferts de fonds publics (subventions), qu'elle est soumise à des obligations fiscales ou qu'elle emploie un salarié. Dans le fichier SIRENE, cela revient à opérer une sélection à partir de la variable **TEFET – Tranche d'effectifs salariés de l'établissement**. Les modalités exclues de la sélection sont les suivantes : NN et 00. Ce second critère permet d'identifier **2 179 associations** ayant au moins 1 salarié au 30 juin 2011.

#### Précisions :

Cette variable statistique est renseignée par l'Insee à partir de la première déclaration faite par l'entreprise lors de sa création puis elle est mise à jour annuellement par appariement avec des sources administratives (les DADS en particulier). Elle est millésimée au 31/12 d'une année donnée, majoritairement l'année n-2. Elle est à rapprocher de sa date de validité, c'est-à-dire de la date de mise à jour de l'effectif salarié de l'établissement.

#### → 3<sup>eme</sup> critère de croisement : la délimitation du champ jeunesse et sports

Les deux premiers critères de croisement permettent d'obtenir une liste d'associations rattachées chacune à un secteur d'activité libellé en NAF700 (niveau le plus fin de la nomenclature d'activité française). Ces étapes ont permis d'obtenir un ensemble de secteur d'activité, qu'il faut ensuite mettre en perspectives avec le champ jeunesse et sports.

## Codes d'activités (NAF700) obtenus après les deux premiers critères de croisement

8891A	Accueil de jeunes enfants
9319Z	Autres activités liées au sport
9312Z	Activités de clubs de sports
9311Z	Gestion d'installations sportives
9313Z	Activités des centres de culture physique
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs
9001Z	Arts du spectacle vivant
9003B	Autre création artistique
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
9004Z	Gestion de salles de spectacles
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
7010Z	Activités des sièges sociaux
7911Z	Activités des agences de voyage
8552Z	Enseignement culturel
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
8559B	Autres enseignements
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

### A. Etape 1 : suppression de certains codes NAF

Après avoir parcouru la base de données SIRENE permettant d'obtenir des informations par association et par secteur d'activité, il s'avère que certains codes NAF de la liste précédente ne sont pas significativement liés au champ jeunesse et sports tel que défini par la DRJSCS (seules quelques associations à la marge figurent dans ces codes NAF). Ces codes NAF sont donc **retirés de la première liste** :

#### Liste des codes NAF retirés du champ jeunesse et sports

Code NAF	Désignation
7010Z	Activités des sièges sociaux
7911Z	Activités des agences de voyages
8552Z	Enseignement culturel
8559B	Autres enseignements
9001Z	Arts du spectacle vivant
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
9003B	Autre création artistique

### B. Etape 2 : classement des associations présentes dans les codes NAF restant en catégories

Afin de pouvoir décliner des tableaux de bord, **l'ensemble des codes NAF retenus** (en considérant à la marge certaines associations mal classées) **sont classés dans deux catégories**

- **Les codes NAF retenus** sont classés dans l'une ou l'autre des catégories (en considérant à la marge certaines associations mal classées).
- Seuls les codes **9499Z** « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (950 enregistrements) et **9329Z** « Autres activités récréatives et de loisirs » (52 enregistrements) nécessitent un reclassement individuel à partir du SIRET de chaque association. **Environ 25% des associations présentes dans ces codes NAF ont été retenus dans notre champ.**

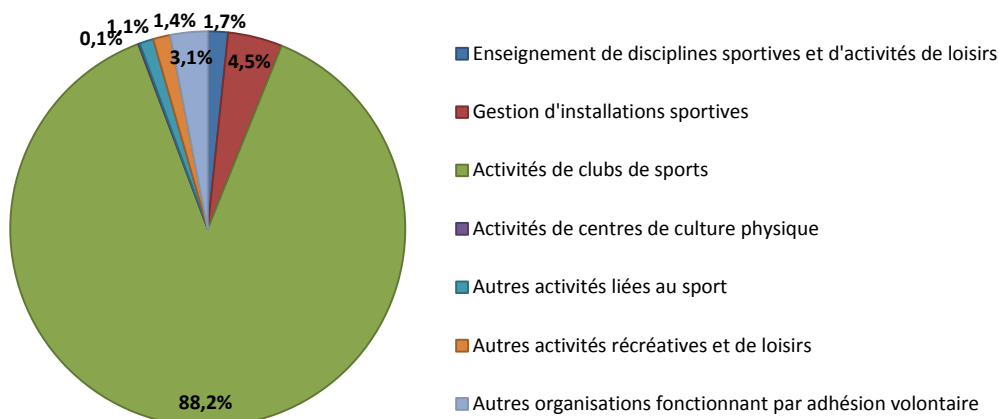
Deux catégories/domaines sont ainsi définies en lien avec la DRJSCS :

- Les activités liées au sport
- Les activités socio-culturelles et d'animation

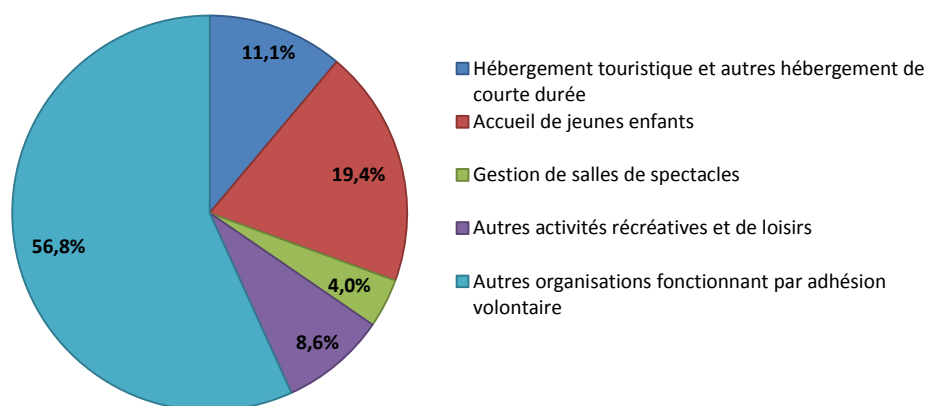
## Catégories définies et liste des codes d'activité associés

Activités liées au sport Ce domaine comprend : Clubs de sports, fédérations, comités, ligues	Activités socio-culturelles Ce domaine comprend : association d'éducation populaire, centres de vacances, centres aérés, accueil collectif de jeunes enfants (crèches, garderie)
8551Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	5220Z : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
9311Z : Gestion d'installations sportives	9004Z : Gestion de salles de spectacles
9312Z : Activités de clubs de sports	
9313Z : Activités de centres de culture physique	8891A : Accueil de jeunes enfants
9319Z : Autres activités liées au sport	
9329Z (en partie)	9329Z (en partie)
9499Z (en partie)	9499Z (en partie)

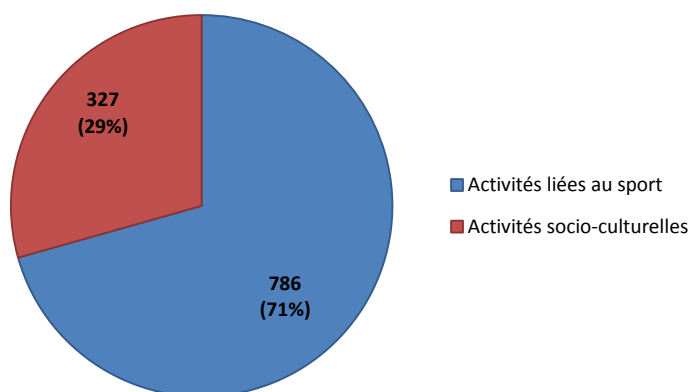
### Domaine n°1 : Activités liées au sport



### Domaine n°2 : Activités socio-culturelles et d'animation



### Répartition des associations identifiées dans le champ jeunesse et sports



Au total, nous parvenons à une sélection de 1 110 associations employeuses dans le champ jeunesse et sports à partir de la base de données SIRENE (voir annexe 1).

## ➔ Reproductibilité de la méthode de tri des associations

La difficulté pour classer les associations dans l'une ou l'autre des catégories du champ jeunesse et sports réside essentiellement dans deux cas de figure :

- le libellé de certains codes NAF « fourre-tout » ne renseigne pas suffisamment sur l'activité de l'association : cela concerne principalement le code NAF 9499Z car de très nombreuses associations du champ jeunesse et sports sont renseignées sous ce code d'activité
- le mauvais classement de l'association dans un secteur d'activité (code NAF), ce qui oblige à inclure à la marge des associations mal classées lorsque l'on intègre l'ensemble des établissements d'un même code d'activité.

Concernant la mise à jour des données relatives à l'emploi dans les associations (données DADS), il faudra reclasser uniquement les associations relevant des codes 9499Z et 9329Z qui ne figureraient pas dans le listing établi, réduisant de façon significative le temps de travail relatif à la définition du périmètre d'étude. Pour ce faire, il faudra procéder à la sirétisation des données entre les deux périodes d'actualisation de la base de données. Pour l'ensemble des autres secteurs d'activité (code NAF) validés dans la méthode, nous reprenons la liste des associations présentes dans ces codes après chaque nouvelle actualisation.

## 4/ Commande de données DADS auprès de l'INSEE

Pour obtenir des informations sur l'emploi dans les champs respectifs, une commande sur mesure a été faite au centre national de traitement de la DADS (déclarations annuelles de données sociales collectées par les URSSAF et gérées par l'INSEE). La commande a donc été établie à partir de la liste de n° SIRET que nous avons déterminée. Cette liste est regroupée dans les deux domaines prédéfinis : Activités liées au sport et activités socio-culturelles et d'animation.

### ➔ Liste des tableaux/indicateurs demandés :

Le niveau géographique demandé est le département. Compte tenu des critères de croisements demandés et du nombre de structures identifiées, il s'avère inopportun de vouloir observer l'emploi sur des territoires plus fins au risque de se confronter au secret statistique voire même à l'absence de données.

### Tableaux associées dans le cadre de la commande de données DADS

Tab	Champ	Indicateurs	1er Critère de Croisement	2ème Critère de Croisement	3ème critère de croisement	4ème Critère de Croisement
TD1	DADS France (Dom compris) 2009 hors intérimaires et postes annexes	eff3112, ETP sur l'année, masses salariales brutes en euros	Catégorie de SIRET (1 et 2)	CSP	Contrat de travail	sexe
TD2	DADS France (Dom compris) 2009 hors intérimaires et postes annexes	eff3112, ETP sur l'année, masses salariales brutes en euros	Catégorie de SIRET (1 et 2)	Secteur d'activité	Tranches d'âges	sexe
TD3	DADS France (Dom compris) 2009 hors intérimaires et postes annexes	nb emploi au 31 de chaque mois (saisonnalité)	Catégorie de SIRET (1 et 2)	Secteur d'activité		

Catégorie de SIRET 1 : activités liées au sport

Catégorie de SIRET 2 : activités socioculturelles et animation

**Au vu des traitements réalisés et des attentes des membres du groupe de travail, le périmètre des indicateurs mobilisés pourra évoluer dans le cadre de l'actualisation des tableaux de bord.**

**Il faudra réfléchir sur à l'opportunité de commander à l'INSEE des données sur l'ensemble des postes (annexes et non annexes) pour mieux appréhender l'effet de saisonnalité (TD3).**

## → La prise en compte du décalage entre les données SIRENE et DADS (voir annexe 1)

Nous devons prendre en compte le décalage d'information entre le fichier SIRENE actualisé au 30/06/2012 et le fichier DADS qui fournit des données à N-2 (soit au 31/12/2009). Ce différentiel, ainsi que la méthodologie de mise à jour des variables du fichier SIRENE, entraîne des écarts entre le listing établi à partir du fichier SIRENE et celui disponible dans la base de données DADS.

Ces écarts constatés, qui concernent principalement le champ sportif, ont été mis en discussion avec l'INSEE Basse-Normandie afin de mettre en lumière les différents facteurs explicatifs ci-dessous :

- le décalage entre les données à n-2 des DADS et celles à 6 mois du fichier SIRENE. Différents cas de figures :
  - o **un changement de SIRET** est intervenu entre le 31 décembre 2009 (dernière DADS disponibles) et juin 2011 (date de la dernière mise à jour disponible du fichier SIRENE)
  - o **la date de création ou de demande d'un n° SIRET** de l'association **est postérieure à la date de disponibilité des dernières DADS** (31 décembre 2009)
  - o **les petites structures peuvent embaucher une année et pas l'autre** : certaines associations employeuses en 2011 ne l'étaient pas forcément au 31 décembre 2009 ; elles n'apparaissent donc pas dans les données DADS.
- le **SIRET** est **présent dans le fichier SIRENE** mais, **sa date de création remonte à plus de 10 ans et la dernière date de mise à jour remonte à plus de 5 ans**. Dans ce cas, il y a lieu de supposer que **l'établissement n'existe plus ou n'emploie plus de salariés**.
- la commande des données DADS concernait seulement les postes non annexes ou « vrai emploi » nécessitant un nombre d'heures, de jours et de rémunération suffisamment significatifs. **Les tranches d'effectifs mentionnées dans le fichier SIRENE concernent l'ensemble de postes** (postes annexes et non annexes) quels que soient la rémunération et le temps de travail : saisonniers, occasionnelles, temps pleins, temps partiels, etc.

## Annexe 1 : Périmètre statistique des données DADS exploitables

### Repérage initial (Base SIRENE)

#### Activités liées au sport

NAF 700	Désignation	Nb asso	Part Asso
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	13	1,7%
9311Z	Gestion d'installations sportives	35	4,5%
9312Z	Activités de clubs de sports	693	88,2%
9313Z	Activités de centres de culture physique	1	0,1%
9319Z	Autres activités liées au sport	9	1,1%
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	11	1,4%
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	24	3,1%
<b>Total général</b>	<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>786</b>	<b>100,0%</b>

#### Activités socio-culturelles

NAF 700	Désignation	Nb asso	Part asso
5520Z	Hébergement touristique et autres hébergement de courte durée	36	11,1%
8891A	Accueil de jeunes enfants	63	19,4%
9004Z	Gestion de salles de spectacles	13	4,0%
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	28	8,6%
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	184	56,8%
<b>Total général</b>	<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>324</b>	<b>100,0%</b>

### Données exploitables à partir des DADS

NAF 700	Désignation	Nb asso	Part asso
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	6	1,1%
9311Z	Gestion d'installations sportives	30	5,3%
9312Z	Activités de clubs de sports	503	88,4%
9313Z	Activités de centres de culture physique	0	0,0%
9319Z	Autres activités liées au sport	7	1,2%
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	7	1,2%
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	16	2,8%
<b>Total général</b>	<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>569</b>	<b>100,0%</b>

#### Activités socio-culturelles

NAF 700	Désignation	Nb asso	Part asso
5520Z	Hébergement touristique et autres hébergement de courte durée	32	11,9%
8891A	Accueil de jeunes enfants	55	20,4%
9004Z	Gestion de salles de spectacles	11	4,1%
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	18	6,7%
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	154	57,0%
<b>Total général</b>	<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>270</b>	<b>100,0%</b>

#### Ecarts constatés :

	Repérage SIRENE	Exploitable via DADS	Ecart (Nb)	Perte (%)
Activités liées au sport	786	569	217	27,6%
Activités socio-culturelles	324	270	54	16,6%
<b>Total général</b>	<b>1110</b>	<b>839</b>	<b>271</b>	<b>24,4%</b>